



Ministère de la Justice Department of Justice
Canada Canada

RAPPORT TECHNIQUE

ENQUÊTE SUR LES ARMES À FEU CHEZ LES CRIS DE LA BAIE JAMES

Association des trappeurs cris

Juillet 1998

TR1998-9f

INÉDIT

**Canadian Firearms Centre /
Centre canadien des armes à feu**

**Policy Sector /
Secteur des politiques**

RAPPORT TECHNIQUE

ENQUÊTE SUR LES ARMES À FEU CHEZ LES CRIS DE LA BAIE JAMES

Association des trappeurs cris

Juillet 1998

TR1998-9f

INÉDIT

*Cette étude a été payée par le Centre canadien des armes à feu
du ministère de la Justice Canada. Les opinions qui y sont exprimées
n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement
le point de vue du ministère de la Justice du Canada..*

On obtiendra d'autres statistiques et résultats concernant les armes à feu au site
web du CCAF : http://www.cfc-ccaf.gc.ca/Research/firea_resea_fr.html.

On peut joindre l'Association des trappeurs cris aux coordonnées suivantes :

C.P. 59, Eastmain (Québec) J0M 1W0

Téléphone : (819) 997-2165 Télécopieur : (819) 997-2168

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	VI
RÉSUMÉ	VII
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte	1
1.2 L'Enquête sur les armes à feu chez les Cris	1
1.3 Exigences ayant présidé à la conception de l'enquête.....	2
1.4 Échantillonnage.....	2
1.5 Rédaction et mise à l'essai du questionnaire.....	3
1.6 Formation des enquêteurs.....	3
1.7 Collecte et compilation des données	4
1.8 Estimation des totaux	4
1.9 Estimation de l'erreur d'échantillonnage	5
1.10 Erreur discrétionnaire.....	6
2.0 LES CRIS DE LA BAIE JAMES ORIENTALE	7
3.0 NOMBRE D'ARMES À FEU POSSÉDÉES	10
3.1 Armes à feu appartenant aux Cris	10
3.2 Armes à feu appartenant à des ménages cris	11
3.3 Armes à feu appartenant aux particuliers	11
3.4 Motifs de possession	13
4.0 TRANSACTIONS	14
4.1 Emprunts	14
4.2 Cessions.....	15
5.0 AUTORISATIONS D'ACQUISITION D'ARME À FEU ET CERTIFICATS DU COURS DE SÉCURITÉ	16
6.0 SÉCURITÉ	17
7.0 DIVERS	18
7.1 Armes réparées.....	18
7.2 Armes perdues, détruites ou volées.....	18
ANNEXES	
Annexe I Feuille De Données Et Plan D'entrevue	23
Annexe II Tableaux Détaillés Choisis.....	39
Annexe III Pondération, Caractéristiques Des Échantillons Et Estimations.....	51

LISTES DES TABLEAUX

Tableau A.	Répartition de la population crie, selon l'âge (1997)	7
Tableau B.	Répartition de la population crie résidente, selon LA BANDE et l'emplacement (1997).....	8
Tableau C.	Répartition des maisons cries et du nombre d'occupants par maison, selon la collectivité (1998)	9
Tableau D.	Répartition des armes à feu appartenant aux Cris globalement, selon le type d'arme (1998)	10
Tableau E.	Répartition des armes à feu appartenant aux Cris globalement, selon le type de propriété (1998)	11
Tableau F.	Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu possédées (1998).....	11
Tableau G.	Répartition des particuliers cris possédant au moins une arme à feu, selon le nombre moyen d'armes possédées, l'âge et le sexe (1998)	12
Tableau H.	Répartition des Cris, selon le nombre d'armes à feu qu'ils possèdent (1998)	12
Tableau I.	Motifs de possession d'une arme à feu pour les Cris (1998) (propriétaires d'arme à feu seulement)	13
Tableau J.	Répartition des personnes ayant emprunté au moins une arme à feu l'année précédente, selon le type d'arme et la qualité de propriétaire ou de non- propriétaire de l'emprunteur.....	14
Tableau K.	Répartition des personnes ayant pris part à une cession d'arme à feu pendant les 12 derniers mois, selon le type d'arme à feu.....	15
Tableau L.	Répartition des détenteurs et non-détenteurs d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valide et d'un certificat du Cours canadien de Sécurité dans le maniement des armes à feu (CCCSMAF) (1998) (propriétaires d'armes à feu de 18 ans et plus).....	16

Tableau M.	Répartition des ménages cris possédant au moins une arme, selon la présence d'un cabinet et d'(au moins) un verrou et selon le nombre d'armes possédées (1998)	17
Tableau N.	Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu réparées au cours des 12 derniers mois	18
Tableau O.	Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu perdues, détruites ou volées au cours des douze derniers mois	19

REMERCIEMENTS

L'auteur souhaite souligner la contribution du regretté Mukund Nargundkar. Il remercie également Jean Dumais, du Groupe de consultation statistique, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Statistique Canada, pour son apport concernant dans les aspects méthodologiques.

RÉSUMÉ

Historique

Le ministère de la Justice du Canada a demandé à l'Association des trappeurs cris de mener une enquête auprès des Cris de la Baie James orientale, soit Eeyou Istchee (Québec). L'étude avait pour but d'obtenir une estimation fiable du nombre d'armes à feu et de propriétaires d'armes à feu chez les Cris de la Baie James orientale. Elle visait aussi à estimer le nombre de transactions d'armes à feu entre Cris et le nombre de titulaires d'autorisations d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valides et de certificats du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF). L'étude portait aussi sur l'utilisation de cabinets et de verrous d'armes à feu.

L'étude a eu lieu de janvier à juin 1998. Quatre des neuf collectivités de la Baie James orientale ont été choisies selon leur emplacement (littoral ou intérieur des terres) et leur taille (petite ou grande). Les quatre collectivités retenues ont été celles de Chisasibi, Whapmagoostui, Oujé-Bougoumou et Waswanipi, ce qui représente environ 47 % du total de la population crie de la Baie James orientale. Au total, 468 ménages ont été visités par six enquêteurs formés appartenant à chacune des collectivités. Les entrevues se passaient dans la langue crie locale.

Il faut souligner que les estimations figurant dans les pages qui suivent sont basées sur les résultats de l'enquête. L'enquête a été conçue pour obtenir une estimation fiable du nombre d'armes à feu et de propriétaires d'armes à feu parmi l'ensemble des Cris de la Baie James orientale; on s'abstiendra d'étendre les chiffres aux autres collectivités autochtones. La méthode employée est décrite en détail à la section 1.0 du rapport.

Points saillants

L'étude fait ressortir les informations suivantes.

- La grande majorité des ménages cris, soit environ 2 100 d'entre eux (88 %), possèdent un ou plusieurs fusils. Dans ces ménages, on trouve en moyenne environ 6,1 armes à feu et 1,8 propriétaire d'arme à feu.
- Dans l'ensemble, environ 3 916 (41 %) Cris de la Baie James orientale possèdent au total 12 704 armes à feu. La moyenne des armes à feu possédées par chaque propriétaire s'établit à environ 3,1. La majorité des propriétaires sont des hommes adultes; ce sont d'ailleurs les membres de cette catégorie qui possèdent le plus grand nombre d'armes à feu en moyenne (3,8). Les femmes propriétaires possèdent en moyenne 1,3 arme à feu.

- On constate sans surprise que les armes à feu les plus courantes chez les Cris sont la carabine et la .22 (52,8 %) et le fusil de chasse (46,8 %); les propriétaires d'arme de poing sont très rares (0,4 %). La grande majorité de ces armes sont en état de fonctionner (98 %).
- La plupart des ces armes à feu sont des *propriétés individuelles* (95,7 %); 2,7 % sont des *propriétés familiales* et 1,6 % sont des *copropriétés*.
- Tous les Cris possèdent une arme pour la chasse. Près de 75 % des propriétaires d'arme à feu ne s'en servent qu'à cette fin. Dans un cinquième (21,8 %) des cas, l'arme est également un bien qui se passe de génération en génération. Ni le tir à la cible ni la collection d'armes ne constituent des motifs majeurs de possession d'une arme à feu.
- Le nombre de cas d'emprunt d'une arme à feu sur une période de 12 mois est relativement faible chez les propriétaires d'armes à feu et très faible chez les non-propriétaires. Les armes empruntées sont presque invariablement des armes d'épaule.
- Très peu de Cris ont pris part à une cession d'arme au cours des 12 mois précédant l'enquête. Seules des armes d'épaule ont fait d'objet d'une cession. Une arme à feu a été cédée si elle a été *achetée ou vendue, ou donnée ou reçue en cadeau, en héritage ou en échange*.
- Les deux cinquièmes (40 %) des propriétaires d'armes à feu cris adultes détiennent une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valide et ont réussi le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF). Un peu plus du tiers (36,3 %) ne présentent aucune de ces deux caractéristiques. Dix-sept pour cent détiennent seulement un certificat du CCSMAF.
- On trouve dans 12 % des ménages cris possédant une arme à feu un cabinet de rangement et au moins un verrou de sécurité. Près du tiers (31 %) ont soit un soit l'autre. Dans plus de la moitié des ménages cris possédant une arme à feu, aucun des deux dispositifs n'est présent. Soulignons que les cabinets et verrous de sécurité ne sont pas les seuls moyens sécuritaires d'entreposer une arme. Démontez la culasse, utiliser un câble de verrouillage, ranger ses armes dans une penderie ou une chambre verrouillées et réservées à cet effet, sont aussi des façons sécuritaires d'entreposer les armes à feu.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Les enquêtes par sondage des dernières années au Canada nous apprennent qu'environ 24 % des ménages canadiens possèdent au moins une arme à feu¹. L'enquête menée en 1991 par Angus Reid, dont sont tirées des estimations nationales et provinciales, montre que ce pourcentage n'est pas également réparti sur tout le territoire. En effet, il est plus faible que la moyenne en Ontario (15 %), légèrement plus élevé que la moyenne en Alberta et en Saskatchewan (35 et 39 %) et beaucoup plus élevé que la moyenne au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'enquête d'Angus Reid révèle aussi que les ménages qui possèdent des armes à feu en possèdent en moyenne entre deux et trois. Cette moyenne est également variable à la grandeur du pays, étant encore une fois la plus élevée en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest².

Ces données laissent croire que le nombre de propriétaires d'armes à feu serait beaucoup plus grand dans les secteurs isolés du nord du pays, y compris dans les collectivités autochtones septentrionales, que dans le Sud. Jusqu'à maintenant, cependant, il n'existait aucune information empirique permettant de confirmer cette hypothèse.

1.2 L'Enquête sur les armes à feu chez les Cris

L'Enquête sur les armes à feu chez les Cris a été exécutée par l'Association des trappeurs cris au printemps 1998 dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Justice et avec l'aide technique de l'Unité de recherche sur les armes à feu du Centre canadien des armes à feu. L'enquête avait pour but :

1. d'estimer le nombre d'armes à feu que possèdent actuellement les Cris de la Baie James orientale;
2. d'estimer le nombre de transactions d'armes à feu ayant lieu entre Cris sur une période de 12 mois;
3. d'estimer le nombre de propriétaires cris d'armes à feu qui détiennent une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) et un certificat du CCSMAF (CCCSMAF) valides;

¹ Notes de recherche : Nombres estimatifs d'armes à feu, de propriétaires d'armes à feu et de ménages possédant des armes à feu au Canada, ministère de la Justice, Canada, juin 1998.

² Les armes à feu au Canada. Groupe Angus Reid Inc., Ministère de la Justice, Canada, mars 1991.

4. d'estimer le nombre de maisons crie contenant soit un cabinet pour armes à feu soit un ou des verrous de sécurité;
5. de recueillir d'autres renseignements au sujet des armes à feu.

Pour ce faire, on a recueilli au moyen de l'enquête diverses informations, notamment des données sur le nombre de propriétaires, les cessions, les AAAF, les CCCSMAF, la sécurité et les réparations. La section 2.0 du présent rapport donne un aperçu sociodémographique de la population crie. La section 3.0 présente les informations portant sur le nombre d'armes à feu que possèdent les Crie à trois niveaux : ensemble de la population, ménages, particuliers. On expose aussi dans cette section les motifs de possession des armes. La section 4.0 traite du nombre de cessions ayant eu lieu dans une période de 12 mois. On trouve à la section 5.0 des renseignements sur la prévalence des AAAF et CCCSMAF valides chez les propriétaires d'armes à feu crie. La section 6.0 porte sur la présence de matériel de sécurité dans les ménages crie. Enfin, la section 7.0 rend compte de divers autres renseignements relatifs aux armes à feu.

1.3 Exigences ayant présidé à la conception de l'enquête

L'enquête devait couvrir la totalité de la population crie résidente. Elle devait permettre d'obtenir des totaux et des pourcentages estimatifs exacts de la population crie en général et de faire des comparaisons entre les localités, ainsi qu'entre les groupes d'âge et les sexes. Parmi les autres facteurs de répartition figurent le type d'arme à feu et le type de propriété.

1.4 Échantillonnage

Les listes de membres fournies par les conseils de bande et les cartes et listes de maisons produites par les sociétés de logement ont constitué la base de sondage.

La taille minimale de l'échantillon a été fixée à au moins 350 maisons. Ce nombre était nécessaire pour que l'erreur d'échantillonnage estimée, mesurée par le coefficient de variation, s'établisse à moins de 16 % pour les estimations principales portant sur la population, lesquelles pouvaient être aussi faibles que $p = 0,2$. Un échantillon de cette taille pouvait satisfaire en majeure partie les exigences d'estimation pour les comparaisons devant être faites par la suite. On ne prévoyait pas que le taux d'absence de réponse pose un problème.

La stratégie d'échantillonnage a été articulée autour du besoin d'inclure le moins grand nombre de collectivités possible compte tenu des distances en cause et des coûts

élevés de formation des enquêteurs et de collecte des données qui s'ensuivraient. L'échantillonnage a donc été effectué en deux temps. Premièrement, les neuf collectivités ont été classées selon deux caractéristiques jugées pertinentes dans une étude sur la possession et l'utilisation d'armes à feu, soit l'emplacement (littoral ou intérieur des terres) et la taille (plus ou moins de 1 000 habitants). On a ainsi obtenu quatre strates.

Ensuite, on a choisi au hasard une collectivité dans chaque strate, puis réparti l'échantillon entre les quatre collectivités ainsi retenues. Dans le cas des deux petites collectivités, tous les ménages ont été inclus. Pour les deux autres, on a sélectionné un échantillon systématique suivant un rapport de 1:2 et 1:4 respectivement.

C'est ainsi qu'a été constitué un échantillon comportant 137 et 132 maisons, respectivement, dans les deux petites collectivités et 114 et 146 maisons, respectivement, dans les deux grandes, pour un total de 529 maisons.

1.5 Rédaction et mise à l'essai du questionnaire

Le questionnaire (feuille de données et plan d'entrevue de l'enquête auprès des Cris) a été conçu pour recueillir des informations concernant d'une part la maison (cabinets, verrous et armes présentes dans la maison) et d'autre part les occupants (nombre d'armes possédées, motifs de possession, cessions et AAAF). Selon la méthode établie, les données devaient être recueillies sur chaque personne appartenant au ménage. Elles étaient généralement fournies par le répondant principal (généralement, mais pas forcément, le chef du noyau familial principal), avec l'aide des autres occupants au besoin.

Le personnel de l'Association des trappeurs cris et celui du Centre canadien des armes à feu ont examiné les premières versions du questionnaire en considérant le déroulement de l'entrevue, l'objet de l'enquête et la formulation des questions. La version révisée a ensuite été mise à l'essai à Eastmain, collectivité crie extérieure à l'échantillon. À la suite de cette expérience, on a modifié les formulations et précisé les périodes de référence associées à certaines questions.

1.6 Formation des enquêteurs

Six enquêteurs ont été recrutés, soit un dans chacune des deux petites collectivités et deux dans chacune des grandes collectivités. Ces enquêteurs ont été réunis à Eastmain et leur formation a eu lieu pendant la mise à l'essai de la version préliminaire du questionnaire. La formation se déroulait en anglais, avec traduction simultanée en cri, à partir de la version définitive du formulaire de collecte et du guide des enquêteurs, qui décrit le plan d'entrevue. Les entrevues comme telles devaient avoir lieu oralement en cri.

Les enquêteurs devaient par conséquent traduire en cri les instructions du plan d'entrevue et le contenu du formulaire de collecte. Puisque chaque collectivité crie possède son propre dialecte dans une certaine mesure, on a demandé à chaque enquêteur de faire sa propre traduction des rubriques du formulaire. Les problèmes posés par certains termes ont alors été discutés et réglés en groupe.

1.7 Collecte et compilation des données

Les entrevues ont été effectuées en personne par les six enquêteurs en mars, avril, mai et juin 1998. Il a fallu prolonger la durée prévue à l'origine en raison de la chasse à l'oie, qui a lieu en mars et avril. Nombre de répondants ne pouvaient se prêter à l'entrevue pendant cette période.

Les résultats de la collecte de données sont les suivants. Vingt-neuf personnes ont refusé de répondre; il y a deux autres cas d'absence de réponse. Au total, 51 maisons se situaient hors du cadre de l'étude : 36 étaient inexistantes, vides ou en rénovation; 9 étaient fermées en raison de l'absence du propriétaire; enfin, 6 étaient habitées par des non-Autochtones³. Pendant la collecte, on a constaté dans les collectivités visées l'existence de 21 nouvelles maisons crie, lesquelles ont été ajoutées à l'échantillon.

On obtient ainsi au total 468 réponses utilisables sur un échantillon révisé de 499 maisons, soit un taux de réponse de 93,8 %⁴.

1.8 Estimation des totaux

Afin d'éliminer tout biais dans l'estimation des totaux de population, il a fallu pondérer les données d'échantillon. La pondération a pour effet d'éliminer tout biais dans les estimations visant la population. Le facteur de pondération (ou d'extrapolation) est fonction du nombre de cas que représente chaque élément (maison ou personne) de l'échantillon et de la méthode de sélection de l'échantillon. Il tient aussi compte des absences de réponse. En l'occurrence, une fois tous les aspects pris en considération, on arrive à un facteur de pondération de 5,3. Les tableaux statistiques présentés dans les sections qui suivent ont été construits à partir des pondérations d'estimation calculées. Les nombres et pourcentages indiqués représentent donc les estimations ainsi obtenues, sauf si l'on précise qu'il s'agit des résultats mêmes de l'échantillon.

³ Dans toute collectivité crie, un petit nombre de maisons sont occupées par des non-Autochtones (enseignants, médecins, infirmières) et par leur famille. Ces maisons ont été considérées comme exclues de l'étude. Les ménages autochtones comportant des non-Crie étant plus difficiles à reconnaître, un certain nombre a fort probablement été inclus.

⁴ Le nombre de maisons indiqué pour chacune des collectivités de l'échantillon tient compte de cette révision. La même correction n'a cependant pas été possible pour les cinq autres collectivités (voir le tableau C).

1.9 Estimation de l'erreur d'échantillonnage

Toute extrapolation comporte une certaine marge d'erreur. En effet, des échantillons différents tirés d'une même population donne presque invariablement des extrapolations différentes si l'on se fie uniquement au hasard. C'est cette variabilité inhérente que l'on appelle *erreur d'échantillonnage*. Cette erreur doit elle-même être estimée pour que l'on obtienne un intervalle de confiance par rapport à l'estimation. La variance d'échantillonnage mesure l'erreur d'échantillonnage; c'est la différence entre les extrapolations résultant de tous les échantillons possibles; l'erreur-type est la racine carrée de la variance d'échantillonnage.

Une mesure relative de l'erreur d'échantillonnage employée dans de nombreuses enquêtes par sondage consiste à mettre en corrélation l'erreur-type d'une estimation et son ampleur. C'est ce qu'on appelle le coefficient de variation, ou *c.v.* Cette mesure est très utile pour comparer la précision d'extrapolations lorsque la taille des paramètres de la population ou l'échelle de leur mesure sont variables.

On peut facilement calculer les intervalles de confiance habituels de 95 % à partir du coefficient de variation grâce à la formule suivante : $\text{est.} + (t \times c.v. \times \text{est.})$ et $\text{est.} - (t \times c.v. \times \text{est.})$ ⁵.

Selon les lignes directrices de Statistique Canada, une estimation dont le *c.v.* est inférieur à 16 % est considérée comme étant de très bonne qualité. Une estimation présentant un *c.v.* entre 16 % et 33 % doit être utilisée avec prudence, surtout lorsque l'on compare deux groupes. Les estimations affichant un *c.v.* de 33 % à 50 % sont encore moins fiables, alors que celles dont le *c.v.* est supérieur à 50 % ne doivent pas être utilisées pour tirer des conclusions.

Chaque estimation figurant dans les tableaux de l'annexe II est accompagnée d'un *c.v.* Conformément à l'usage contemporain, toutes les estimations dont le *c.v.* est supérieur à 33 % sont signalées par un astérisque (*) et ce, dans le texte comme dans les tableaux.

N. B. : En raison de l'erreur d'arrondissement occasionnée par l'application des pondérations, les extrapolations portant sur une même caractéristique de population sont susceptibles de varier d'un tableau à l'autre.

⁵ Étant donné les limites du plan d'échantillonnage utilisé dans la présente enquête, l'erreur d'échantillonnage a été estimée à partir d'une répétition compensée par rapport aux strates groupées selon la taille de la collectivité. Puisque chaque strate ainsi obtenue ne comportait que deux collectivités, certaines estimations peuvent afficher une variabilité d'échantillonnage artificiellement grande. Pour la même raison, il y a lieu de calculer les intervalles de confiance selon la formule $(\text{est} \pm 4,30 \times \text{erreur-type})$ plutôt que selon la formule plus courante $(\text{est} \pm 2 \times \text{écart-type})$.

1.10 Erreur discrétionnaire

Dans tout sondage, il y a deux grands types d'erreurs : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs discrétionnaires, lesquelles ne sont pas liées à l'échantillonnage. L'erreur discrétionnaire est parfois plus grave que l'erreur d'échantillonnage. Dans le cas qui nous occupe, des erreurs discrétionnaires peuvent avoir été causées par le caractère désuet des recensements des populations et des listes des bandes, par les imprécisions dans les listes de maisons, par une mauvaise traduction des questions ou par des erreurs dans l'inscription des réponses, dans le codage, dans la saisie des données ou dans le traitement informatique. Bien qu'inévitables, les erreurs discrétionnaires ne peuvent malheureusement pas être quantifiées.

2.0 LES CRIS DE LA BAIE JAMES ORIENTALE

La présente section donne un aperçu sociodémographique sélectif des Cris de la Baie James orientale. Les données démographiques qui y sont citées portent sur la population globale et sont réparties selon l'âge, le sexe et la localité. On trouvera aussi des données administratives portant sur le nombre de maisons et le nombre d'occupants par maison pour chaque collectivité.

Selon les informations confirmées les plus récentes, la population crie conventionnée de la Baie James orientale compte au total 12 103 âmes; 581 personnes supplémentaires sont non conventionnées⁶. Le tableau A montre la surreprésentation des jeunes chez les Cris, les personnes de moins de 20 ans représentant près de la moitié et celles de moins de 40 ans près des trois quarts de la population. La répartition entre les sexes est équilibrée à tous les âges (voir le tableau A-1).

Tableau A. Répartition de la population crie, selon l'âge (1997)

	Âge					Total
	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus	
Nombre	5 419	4 238	1 666	540	240	12 103
%	44,8	35,0	13,7	4,5	2,0	100,0

Source : Administration régionale crie et Grand Conseil des Cris. Selon le Registre de la population autochtone tenu à Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dénombrement de septembre 1997.

Les Cris sont répartis en neuf bandes dispersées dans neuf localités très distantes les unes des autres. Cinq de ces collectivités se trouvent sur le littoral oriental de la baie James et quatre autres se trouvent plus à l'est, à l'intérieur des terres. Le tableau B énumère les neuf bandes et leurs populations résidentielles respectives.

⁶ La population conventionnée est celle qui habite les terres visées par la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Les Cris non conventionnés vivent ailleurs au Canada.

Tableau B. Répartition de la population crie résidente, selon la bande et l'emplacement (1997)

Emplacement	Nom de la bande	Nombre de résidents	%
Littoral	Eastmain	515	4,5
	*Chisasibi	3 120	27,0
	Waskaganish	1 615	14,0
	Wemindji	1 025	8,9
	*Whapmagoostui	666	5,7
Intérieur	Mistissini	2 481	21,4
	Nemaska	513	4,4
	*Oujé-Bougoumou	525	4,5
	*Waswanipi	1 112	9,6
	Total	11 572	100,0

Source : Administration régionale crie et Grand Conseil des Cris. Selon le Registre de la population autochtone tenu à Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dénombrement de septembre 1997⁷.

* Sélectionnées pour l'enquête.

Le tableau C fait état du nombre de maisons et de la densité de logement dans les neuf collectivités. Il y a en tout 2 484 maisons. Le nombre d'occupants cris par maison est relativement uniforme d'une collectivité à l'autre; il s'établit en moyenne à 4,7 et oscille entre 4,2 et 5,3.

⁷ Environ 531 résidents cris sont exclus du *tableau B* parce qu'ils vivent dans le territoire conventionné mais hors des neuf collectivités énumérées.

Tableau C. Répartition des maisons cries et du nombre d'occupants par maison, selon la collectivité (1998)

Collectivité	Nombre de maisons	Nombre d'occupants par maison
Eastmain	112	4,6
Chisasibi	632	4,9
Waskaganish	355	4,5
Wemindji	209	4,9
Whapmagoostui	135	4,9
Mistissini	468	5,3
Nemaska	227	4,4
Oujé-Bougoumou	125	4,2
Waswanipi	221	5,0
Total	2 484	

Source : Responsables du logement et personnes bien informées dans les neuf collectivités cries (1998).

3.0 NOMBRE D'ARMES À FEU POSSÉDÉES

La présente section, à partir des résultats pondérés issus des échantillons, fournit des données sur le nombre estimé d'armes à feu appartenant aux Cris de la Baie James orientale. Les données sont présentées selon trois niveaux de propriété : les Cris globalement, les ménages cris, les particuliers. Ensuite, dans le cas de la propriété individuelle, on analyse les motifs de possession.

3.1 Armes à feu appartenant aux Cris

Le tableau D présente le nombre estimé d'armes à feu appartenant aux Cris globalement selon le type d'arme. On estime que le nombre total d'armes à feu de tous les types s'élève à près de 13 000. Le type le plus courant est la carabine et la .22, suivies de près par le fusil de chasse. Les armes de poing sont extrêmement rares. La carabine est relativement moins répandue sur le littoral, où la chasse à l'oie et à d'autres oiseaux migrateurs est plus courante (voir le tableau D-1). Quatre-vingt-dix-huit pour cent de ces armes sont en état de fonctionner.

Tableau D. Répartition des armes à feu appartenant aux Cris globalement, selon le type d'arme (1998)

	Type d'arme			Total
	Carabine et .22	Fusil de chasse	Arme de poing	
Nombre	6 705	5 942	57 *	12 704
%	52,8	46,8	0,4 *	100,0

Le tableau E montre la répartition des armes appartenant aux Cris selon le type de propriété. La grande majorité des armes à feu appartiennent à un individu. Les armes à feu appartenant conjointement à deux personnes ou plus et les armes de famille (qui appartiennent plus au ménage qu'à une personne en particulier) représentent en tout moins de 5 % du total.

Tableau E. Répartition des armes à feu appartenant aux Cris globalement, selon le type de propriété (1998)

	Type de propriété			
	Propriété individuelle	Copropriété	Propriété familiale	Total
Nombre	12 154	210 *	340 *	12 704
%	95,7	1,6 *	2,7 *	100,0

3.2 Armes à feu appartenant à des ménages cris

Voyons maintenant le cas des armes à feu appartenant aux ménages cris. Le tableau F montre la répartition des ménages cris selon le nombre d'armes à feu possédées. On trouve au moins une arme à feu dans la grande majorité (88 %) des ménages cris. Le ménage cri moyen compte de quatre à six armes à feu. Le nombre moyen d'armes à feu par ménage est de 5,4. Ce chiffre augmente légèrement (6,1) si l'on ne considère que les ménages qui comportent au moins une arme à feu. Les ménages du littoral tendent à posséder un plus grand nombre d'armes à feu en moyenne que ceux de l'intérieur (voir le tableau F-1).

Tableau F. Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu possédées (1998)

N=2 365	Nombre d'armes à feu						
	0	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	12 à 14	15 ou plus
Nombre	274	547	833	389	186	89	47 *
%	11,6	23,1	35,2	16,4	7,9	3,8	2,0 *

3.3 Armes à feu appartenant aux particuliers

On estime qu'environ 4 000 Cris, soit approximativement 41 % de la population crie, possèdent au moins une arme à feu. Ensemble, les Cris possèdent environ 13 000 armes à feu. On estime que chaque propriétaire d'arme à feu possède en moyenne 3,1 armes à feu. Le tableau G présente des données sur le nombre de particuliers cris qui possèdent au moins une arme à feu, selon une répartition en trois groupes d'âge : adultes, enfants de 12 à 17 ans et enfants de moins de 12 ans. Les pourcentages sont subdivisés selon le sexe dans chaque groupe d'âge. Il ressort clairement des données que bien qu'une minorité appréciable de femmes adultes possèdent au moins une arme à feu, la majorité des propriétaires sont des hommes. La grande majorité des hommes, et les deux tiers des

garçons de 12 à 17 ans, possèdent au moins une arme à feu; le pourcentage des garçons de moins de 12 ans qui possèdent une arme à feu, quoique faible, n'est pas négligeable.

La comparaison des deux secteurs géographiques fait ressortir des différences claires. En effet, le pourcentage des hommes qui possèdent au moins une arme à feu est nettement plus élevé sur le littoral que dans les terres. En revanche, les femmes propriétaires d'une arme à feu semblent légèrement plus nombreuses, en proportion, dans les terres que sur le littoral (voir le tableau G- 1).

Tableau G. Répartition des particuliers cris possédant au moins une arme à feu, selon le nombre moyen d'armes possédées, l'âge et le sexe (1998)

N=3 916	Âge et sexe							
	18 ans et plus		12 à 17 ans		Moins de 12 ans		Tous âges	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre	2 740	523	429	10	203 *	10 *	3 372	544
Taille du groupe	3 026	2 866	658	451	1 447	1 137	5 130	4 454
% de la population	90,6	18,3	65,2	2,3	14,0 *	0,9 *	65,7	12,2
Nombre moyen d'armes à feu possédées	3,8	1,3	1,8	1,0 *	1,2 *	1,0 *	3,4	1,3

Le tableau H montre la répartition de tous les Cris selon le nombre d'armes à feu qu'ils possèdent, y compris zéro. Parmi les Cris qui possèdent au moins une arme à feu (41 %), près de la moitié en possèdent au moins quatre.

Tableau H. Répartition des Cris, selon le nombre d'armes à feu qu'ils possèdent (1998)

N=9 584	Nombre d'armes à feu							
	0	1	2	3	4	5	6	7 ou plus
Nombre de Cris	5 702	936	784	685	683	396	211	188
%	59,5	9,8	8,2	7,1	7,1	4,1	2,2	2,0

N. B. : Les légers écarts observables entre les tableaux G et H pour le nombre total de propriétaires sont attribuables aux erreurs d'arrondissement occasionnées par la pondération des chiffres de l'échantillon.

Le nombre d'armes à feu possédées tend à être plus élevé sur le littoral que dans les terres (voir le tableau H-1).

3.4 Motifs de possession

Le tableau I montre que chez les Cris, la chasse représente une raison universellement invoquée de posséder une arme. En fait, pour les trois quarts des propriétaires d'arme à feu, c'est d'ailleurs la seule raison. Tout autre motif de possession s'ajoute invariablement à celui de la chasse. Dans un cinquième des cas, l'arme à feu est aussi considérée comme un bien familial qui se passe de génération en génération. En revanche, ni le tir à la cible ni la collection d'armes ne sont des motifs supplémentaires importants pour posséder une arme chez les Cris⁸.

Tableau I. Motifs de possession d'une arme à feu pour les Cris (1998) (propriétaires d'arme à feu seulement)

N=3 916	Motif de possession			
	Chasse seulement	Chasse et héritage	Chasse et tir à la cible	Chasse et collection
Nombre de propriétaires	2 857	854	262 *	70 *
%	73,0	21,8	6,7 *	1,8 *

N.B. : Un petit pourcentage de propriétaires possèdent une arme pour deux ou trois de ces motifs à la fois, en plus de la chasse. Aussi les estimations et les points de pourcentage correspondants indiqués ci-dessus se chevauchent-ils en partie.

⁸ Il a été déterminé pendant l'élaboration du questionnaire que la légitime défense ne constituait pas un motif pertinent de possession d'une arme à feu pour les Cris.

4.0 TRANSACTIONS

La présente section porte sur le nombre de transactions d'armes à feu auxquelles ont pris part les Cris de la Baie James orientale dans les 12 mois précédant l'enquête. Deux types de transactions ont été recensés, soit emprunts et cessions. Pour chaque catégorie, on peut connaître les chiffres concernant les armes d'épaule et les armes de poing ainsi que le nombre de personnes.

4.1 Emprunts

Le tableau J montre le nombre de personnes ayant emprunté une ou plusieurs armes à feu au cours des 12 mois précédant l'enquête. On établit une distinction entre les propriétaires et les non-propriétaires d'arme à feu. Ces données révèlent que l'emprunt d'une arme à feu est assez rare chez les personnes qui possèdent une arme à feu et très rares chez les autres⁹.

Les armes à feu empruntées sont en très grande majorité des armes d'épaule¹⁰.

Tableau J. Répartition des personnes ayant emprunté au moins une arme à feu pendant l'année précédente, selon le type d'arme et la qualité de propriétaire ou de non-propriétaire de l'emprunteur

QUALITE DE L' E M P R U N T E U R	Type d'arme					
	Arme d'épaule		Arme de poing		Toutes les armes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Propriétaire (N=3 916)	475 *	12,13 *	4 *	0,10 *	479 *	12,23 *

⁹ Une analyse globale montre que les emprunteurs sont presque invariablement des hommes et que bien que ceux-ci soient principalement adultes, il existe des cas d'enfants de 12 à 17 ans et quelques cas d'enfants de moins de 12 ans ayant emprunté une arme à feu.

¹⁰ La grande majorité des emprunteurs de l'échantillon ont emprunté une seule arme.

Non-propritaire (N=5 668)	245 *	4,32 *	0 *	0,00 *	245 *	4,32 *
Total (N=9 584)	721 *	7,51 *	4 *	0,04 *	725 *	7,55 *

4.2 Cessions

Pour les besoins de la présente étude, est cédée une arme à feu qui a été *achetée ou vendue, ou donnée ou reçue en cadeau, en héritage ou en échange*. Le tableau K fait état du nombre de personnes ayant pris part à ce genre de transaction. Il ressort très clairement que très peu de personnes ont pris part à une transaction portant sur une arme à feu quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête. De plus, compte tenu qu'une cession met toujours en cause deux personnes (celle qui donne et celle qui reçoit), le nombre réel de cessions s'établirait environ à la moitié du nombre de personnes en cause (tout dépendant du nombre de non-Cris ayant pris part à ces transactions).

Tableau K. Répartition des personnes ayant pris part à une cession d'arme à feu pendant les 12 derniers mois, selon le type d'arme à feu

N=9 584	Type d'arme		
	Arme d'épaule	Arme de poing	Total
Nombre	359	0 *	359
%	3,8	0,0 *	3,8

Seules des armes d'épaule ont fait l'objet d'une cession¹¹.

¹¹ L'examen des cessions recensées montre que les deux tiers des personnes en cause ont participé à un échange portant sur une seule arme.

5.0 AUTORISATIONS D'ACQUISITION D'ARME À FEU ET CERTIFICATS DU COURS DE SÉCURITÉ

La présente section porte sur la prévalence des autorisations d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valides parmi les Cris de 18 ans et plus¹². Les données ne portent que sur les personnes qui possèdent au moins une arme à feu puisque très peu – environ 1 % – de personnes ne possédant pas d'arme à feu détiennent une AAAF valide ou un certificat du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCCSMAF). Le tableau L se limite donc aux données portant sur les AAAF valides et sur les CCCSMAF pour les Cris adultes propriétaires d'une arme à feu. Les deux cinquièmes de ces derniers détiennent une AAAF valide; un sixième possède un CCCSMAF; plus du tiers n'a ni l'un ni l'autre. Si l'on tient compte du sexe (voir le tableau L-1), on constate que la proportion de personnes détenant à la fois une AAAF valide et un CCCSMAF est beaucoup plus grande chez les hommes que chez les femmes; plus des deux tiers des femmes propriétaires d'arme à feu n'ont ni l'un ni l'autre.

Tableau L. Répartition des détenteurs et non-détenteurs d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valide et d'un certificat du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCCSMAF) (1998) (propriétaires d'armes à feu de 18 ans et plus)

	AAAF-O	AAAF-N CCCSMAF-O	AAAF-N CCCSMAF-N	AAAF (DEM)	AUTRE	TOTAL
Nombre	1 308	553	1 183	145	75	3 264
%	40,0	17,0	36,3	4,4	2,3	100,0

O : Oui; N : Non; DEM : Demande en instance.

N.B. : Le léger écart observable entre les tableaux G et M dans le nombre estimatif de propriétaires d'arme à feu de 18 ans et plus est attribuable à l'erreur d'arrondissement occasionnée par la pondération des chiffres de l'échantillon.

¹² Les enfants de 12 à 17 ans peuvent suivre le CCSMAF. Une analyse informelle de ce groupe révèle que 3 p. 100 des enfants recensés dans ce groupe d'âge détiennent un CCCSMAF. Tous sont des garçons possédant une arme à feu. Ils représentent 8 pour 100 des propriétaires masculins d'arme à feu.

6.0 SÉCURITÉ

En plus des données recueillies au sujet de la propriété, des motifs de possession, des transactions et de la détention d'une AAAF *pour chaque membre du ménage*, l'enquête comportait aussi des questions sur le *ménage* globalement. La première série de questions sur ce point concernait la présence de certains dispositifs d'entreposage sécuritaire, à savoir : y a-t-il dans la maison un cabinet pour armes à feu et un ou plusieurs verrous d'arme à feu? Les données portant sur ces deux dispositifs de sécurité sont présentées sous forme combinée dans le tableau M, puisqu'elles seront probablement plus utiles ainsi. Seuls les ménages comptant au moins un propriétaire d'arme à feu sont considérés.

Tableau M. Répartition des ménages cris possédant au moins une arme, selon la présence d'un cabinet et d'(au moins) un verrou et selon le nombre d'armes possédées (1998)

N=2 091	Dispositifs de sécurité				
	Cabinet-O Verrou-O	Cabinet-N Verrou-N	Cabinet-O Verrou-N	Cabinet-N Verrou-O	Total
Nombre	251	1 191	299	350 *	2 091
%	12,0	57,0	14,3	16,7 *	100,0

O : Oui; N : Non.

Un huitième des maisons cris dont les habitants possèdent au moins une arme à feu comportent à la fois un cabinet et au moins un verrou. À cette proportion s'ajoutent près d'un tiers des maisons qui contiennent l'un ou l'autre de ces dispositifs de sécurité. Il demeure néanmoins que plus de la moitié des maisons cris où se trouve au moins une arme à feu ne contiennent aucun de ces dispositifs¹³.

La prévalence des cabinets et des verrous semble la plus élevée dans les maisons possédant de quatre à six armes à feu (voir le tableau M-1).

¹³ Soulignons que le cabinet et le verrou ne sont pas les seuls moyens de satisfaire aux conditions de sécurité dans l'entreposage d'une arme à feu. Démonteur la culasse, utiliser un câble de verrouillage ou réserver une penderie ou une pièce à cet effet peuvent aussi constituer des moyens sécuritaires.

7.0 DIVERS

La présente section porte sur deux aspects divers ayant trait à la possession d'armes à feu chez les Cris, à savoir les réparations et la perte, la destruction ou le vol d'armes. Les questions portant sur ces aspects ont été posées au répondant principal, lequel répondait au nom du ménage¹⁴.

7.1 Armes réparées

Le tableau N montre l'incidence des réparations d'arme à feu dans les ménages cris au cours des 12 derniers mois. Il nous apprend que seul un dixième des ménages ont eu l'occasion de faire réparer une arme à feu. Dans la grande majorité des cas, les réparations ne touchaient qu'une seule arme.

Tableau N. Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu réparées au cours des 12 derniers mois

	Nombre d'armes à feu				Total
	0	1	2	3 ou plus	
Nombre	2 103	215	27 *	20 *	2 365
%	88,9	9,1	1,1 *	0,9 *	100,0

7.2 Armes perdues, détruites ou volées

Comme le montre le tableau O, les chiffres concernant la réparation d'armes à feu se reproduisent presque exactement pour les ménages cris où une arme a été perdue, détruite ou volée au cours des 12 derniers mois¹⁵. Le huitième des ménages interrogés signalent une perte de ce genre; dans la grande majorité des cas, il s'agit d'une arme par ménage.

¹⁴ Deux autres questions ont été posées au répondant principal, soit une sur l'opinion du répondant au sujet de l'utilité d'un entrepôt communautaire et une autre sur la capacité pour le ménage cri de comprendre et de remplir un formulaire portant sur les armes à feu. Pour plusieurs raisons toutefois, l'absence de choix de réponses pour ces questions empêche leur analyse.

¹⁵ La conception de l'enquête ne permet pas d'établir une distinction entre les armes perdues ou détruites et les armes volées.

Tableau O. Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu perdues, détruites ou volées au cours des douze derniers mois

	Nombre d'armes				
	0	1	2	3 ou plus	Total
Nombre	2 074	247 *	20 *	24 *	2 365
%	87,7	10,4 *	0,9 *	1,0 *	100,0

FEUILLE DE DONNÉES ET PLAN D'ENTREVUE

Enquête sur les armes à feu chez les Cris – Feuille de données

Code de collectivité _____

Code de ménage _____

Nom	Sexe	Âge	Nombre d'armes à feu possédées			En état de marche	Motif de possession					Nombre d'autres armes à feu utilisées		Nombre de cessions		Cours de sécurité	AAAF	
	(M-F)		Cara-bines	.22	Fusils de chasse		Armes de poing	Chasse	Héritage	Cible	Collection	Autre	Armes d'épaule	Armes de poing	Armes d'épaule	Armes de poing	O-N-NSP	O-N-NSP

Armes en copropriété				
Armes de la maison				

Entreposage sécuritaire	O-N-NSP
Cabinet	
Verrou	

Entretien	O-N-NSP
Réparations	
Nombre de réparations	

Armes perdues	O-N-NSP
Perdues, détruites, volées	
Nombre d'armes	

Renseignements supplémentaires

1.

2.

FICHE DE TRAVAIL DE L'ENQUÊTEUR

Nombre total de personnes : _____

	<u>Nom</u>	<u>Sexe</u>	<u>Âge</u>
1.	=====		
2.	=====		
3.	=====		
4.	=====		
5.	=====		
6.	=====		
7.	=====		
8.	=====		
9.	=====		

Qui est le RÉPONDANT principal?

Autres répondants?

ENQUÊTE SUR LES ARMES À FEU - PLAN D'ENTREVUE

Démarche

La plan d'entrevue comporte quatre parties :

- A. Se présenter à la porte**
- B. Déterminer la composition du ménage**
- C. Demander l'entrevue avec le répondant**
- D. Effectuer l'entrevue**

A. Se présenter à la porte

En consultant les codes de maison et le journal de l'enquêteur fournis, inscrire le code de collectivité et le code de ménage sur une feuille de données.

Dire à la personne qui répond à la porte :

(Présentation)

Bonjour, je m'appelle..... Je travaille pour l'Association des trappeurs cris d'Eastmain. Comme vous en avez probablement entendu parler à la radio, l'Association des trappeurs cris mène une enquête sur les armes à feu auprès du peuple cri. Une nouvelle loi canadienne doit entrer en vigueur le 1^{er} octobre 1998. En vertu de cette loi, tous les propriétaires d'arme à feu devront posséder un permis d'ici l'an 2001 et toutes les armes devront être enregistrées d'ici 2003. L'Association des trappeurs cris croit que pour appliquer cette loi à bon escient sur le territoire cri, il faut mieux connaître l'importance des armes à feu pour les Cris. C'est pourquoi on a décidé de mener cette enquête. Aujourd'hui, nous visitons les maisons de votre secteur.

Si la personne qui a répondu à la porte semble avoir plus de 18 ans, **passer à la section B.**

Sinon, poursuivre ainsi :

Est-ce que je peux parler à un adulte qui habite ici?

Si un adulte peut répondre,
répéter l'introduction puis **passer à la section B.**

Si aucun adulte habitant la maison ne peut répondre, convenir d'un moment où l'on pourra revenir pour voir un adulte.

Mettre un terme à cette phase de l'entrevue.

La fois suivante, lorsqu'on peut être reçu par un adulte habitant la maison,
répéter la présentation puis **passer à la section B.**

B. Déterminer la composition du ménage

Dire ceci à un adulte habitant la maison :

Pour commencer, j'aurais besoin de savoir combien de personnes vivent dans votre maison, du moins la majeure partie du temps?

Au verso de la feuille de données, inscrire dans l'espace prévu à cet effet le nombre total de personnes vivant dans la maison.

Dire ensuite :

Est-ce que je peux maintenant vous demander le prénom et l'âge de chaque personne habitant ici?

En consultant la **liste de la bande** fournie, vérifier le nom, le sexe et l'âge de chaque membre du ménage. Inscrire ces renseignements sur la fiche de travail au dos de la feuille de données.

*En consultation avec la personne ayant répondu à la porte, déterminer qui est la personne la mieux placée pour répondre au questionnaire. **Il importe de choisir une personne en mesure de répondre correctement à la plupart, sinon à toutes les questions, non seulement à son propre sujet, mais aussi au sujet des autres habitants de la maison.** Déterminer aussi à ce moment si cette personne aura besoin de l'aide d'un ou plusieurs autres membres du ménage pour fournir tous les renseignements requis. Prendre en note le nom de ces personnes (autres répondants) sur la fiche de travail.*

C. Demander une entrevue avec le répondant

Demander si le répondant est libre maintenant; dans la négative, s'informer du meilleur moment pour lui parler. Inscire le rendez-vous dans le journal de l'enquêteur.

Avant de commencer l'entrevue, transcrire **proprement** le nom, le sexe et l'âge de chaque membre du ménage au recto de la feuille de données.

D. Effectuer l'entrevue

Les questions des sept groupes de questions suivants doivent être posées au répondant sélectionné dans chaque ménage. Normalement, l'entrevue devrait durer environ 45 minutes.

Notons cependant que dans certains cas, le répondant devra faire appel à un ou plusieurs autres membres du ménage pour pouvoir fournir toute l'information requise. Il se peut aussi que l'enquêteur doive s'adresser lui-même à ces répondants complémentaires, ce qui peut nécessiter une deuxième, voire une troisième visites. Dans ce cas, il va de soi que l'entrevue sera plus longue.

1. Garantie de confidentialité et d'anonymat

Dire ceci :

*Avant de commencer, je veux vous garantir que cette enquête a été conçue pour être **confidentielle et anonyme**. Tous les renseignements que vous me donnerez seront tenus confidentiels. Je ne les révélerai ni en tout ni en partie à personne qui ne participe pas directement à l'étude. Nous n'utiliserons que des prénoms pour identifier les membres de la famille. Votre nom de famille ne figurera nulle part sur la feuille où vos réponses seront inscrites. Ainsi, vous êtes certain que ces feuilles demeureront anonymes lorsqu'elles seront retournées à Eastmain pour la compilation des résultats. Nous ne sommes aucunement intéressés par les réponses individuelles. Notre seul but est de mieux connaître les collectivités et les populations cibles dans l'ensemble.*

2. Renseignements sur les armes à feu

Dire ceci :

J'aimerais d'abord vous poser des questions au sujet des personnes qui habitent ici. Toutes ces questions concernent les armes à feu.

(Armes à feu appartenant aux membres du ménage)

*Si on commençait par vous..... Lesquels des types d'armes à feu suivants possédez-vous personnellement, et combien en avez-vous dans chaque catégorie? **Veillez inclure dans votre réponse toutes vos armes à feu, y compris celles que vous conservez dans la forêt et dans des caches autant que celles qui sont dans la maison.***

Lire la liste des types d'armes (carabines, .22, fusils de chasse, armes de poing), en faisant une pause après chaque type pour laisser le temps au répondant de formuler sa réponse. Inscrire chaque nombre sur la feuille de données sous la rubrique « Nombre d'armes à feu possédées ». **Attention : toutes les cases doivent être remplies** : si le répondant déclare ne posséder aucune arme d'un type donné, inscrire 0 dans la case correspondante.

Si le répondant répond « zéro » à tous les types d'arme à feu, passer à **Autres armes à feu utilisées**.

Sinon, dire ceci :

(Armes à feu en état de fonctionner)

Combien de ces armes à feu sont en état de fonctionner?

Inscrire la réponse dans la colonne intitulée « En état de fonctionner ».

Ensuite, dire ceci :

(Motifs de possession)

Il y a plusieurs raisons de posséder une arme..... ...Est-ce que je pourrais vous demander la raison ou les raisons pour lesquelles vous possédez ces armes (cette arme)?

La feuille de données propose cinq motifs de possession, à savoir « Chasse » pour la chasse, « Héritage » pour les armes qui se passent de génération en génération, « Cible » pour le tir à la cible ou l'exercice, « Collection » pour les collections d'armes et « Autre » pour toute autre raison.

Laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. **Ne pas énumérer au répondant les choix de réponse.** Dans l'espace prévu à cette fin, cocher chaque motif fourni par le répondant. Si toutes les cases (Chasse, Héritage, Cible, Collection, Autre) ne sont pas cochées lorsque le répondant a fini, dire ceci :

*Est-ce qu'il y a d'autres raisons? Encore une fois, **ne pas suggérer de réponse.***

Pour tout motif supplémentaire fourni par le répondant, cocher la case correspondante.

Ensuite, dire ceci :

(Autres armes à feu utilisées)

*En plus des armes qui vous appartiennent..., vous est-il arrivé **au cours des 12 derniers mois** d'utiliser des armes qui ne vous appartenaient pas, et si oui, combien?*

Énoncer les deux grandes catégories d'armes, soit armes d'épaule et armes de poing, en marquant un temps d'arrêt après chaque catégorie pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. Inscrire chaque nombre sur la feuille de données sous la rubrique « Nombre d'autres armes à feu utilisées ». **Encore une fois, ne pas oublier que tous les espaces doivent être remplis.** Si le répondant déclare n'avoir utilisé aucune autre arme d'une catégorie donnée, inscrire 0 dans l'espace correspondant.

Ensuite, dire ceci :

(Cessions)

*Si on parlait maintenant des armes cédées... c'est-à-dire des **armes que vous avez achetées ou vendues..., ou données ou reçues en cadeau..., en héritage... ou en échange.** Pourriez-vous me dire si vous avez pris part personnellement à une cession d'arme à feu **depuis un an...** et si oui, de quels types d'armes et de combien d'armes s'agit-il?*

Énoncer les deux grandes catégories d'armes, soit armes d'épaule et armes de poing, en marquant un temps d'arrêt après chaque catégorie pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. Inscrire chaque nombre sur la feuille de données sous la rubrique « Nombre de cessions ». **Tous les espaces doivent être remplis.** Si le répondant déclare n'avoir pris part à aucune cession pour une arme d'une catégorie donnée, inscrire 0 dans l'espace correspondant.

Ensuite, dire ceci :

(Cours de sécurité)

Maintenant, j'aimerais vous poser des questions au sujet du cours de maniement des armes à feu que l'Association des trappeurs cris offre aux Cris depuis 1994. Avez-vous suivi ce cours personnellement?

Inscrire Oui (O) ou Non (N) dans la colonne intitulée « Cours de sécurité ».

Dire ceci :

(AAAF)

Déterminez-vous une AAAF valide?

Au besoin, expliquer ce qu'est une autorisation d'acquisition d'armes à feu (un permis qui autorise une personne à acheter ou à acquérir autrement une arme à feu quelconque).

Inscrire Oui (O) ou Non (N) dans la colonne intitulée « AAAF ».

.....

Passer maintenant au membre suivant du ménage inscrit sur la liste de données.

Dire ceci :

(Armes à feu possédées)

Si on parlait maintenant de (dire le nom de la personne suivante sur la liste). Lesquels des types d'armes à feu suivants possède, et combien? Veuillez inclure toutes ses armes à feu, y compris celles qu'il (elle) conserve dans la forêt et dans des caches autant que celles qui sont dans la maison.

Lire la liste des types d'armes (carabines, .22, fusils de chasse, armes de poing), en faisant une pause après chaque type pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. Inscrire chaque nombre sur la grande feuille sous la rubrique « Nombre d'armes à feu possédées ».

Attention : toutes les cases doivent être remplies : si le répondant déclare que la personne ne possède aucune arme d'un type donné, inscrire 0 dans la case correspondante. Si le répondant déclare ne pas connaître le nombre d'armes pour une catégorie donnée, inscrire « NSP ». Si le répondant répond « zéro » à tous les types d'arme à feu, passer à **Autres armes à feu utilisées.**

Sinon, dire ceci :

(Armes à feu en état de fonctionner)

Combien de ces armes à feu sont en état de fonctionner?

Inscrire la réponse dans la colonne intitulée « En état de fonctionner ». Si le répondant déclare ne pas savoir combien d'armes sont en état de marche, inscrire « NSP ».

Ensuite, dire ceci :

(Motifs de possession)

Il y a plusieurs raisons de posséder une arme... Est-ce que je pourrais vous demander la raison ou les raisons pour lesquelles ... possède ces armes (cette arme) (d'après vous)?

Laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. **Ne pas énumérer les choix de réponse.** Dans l'espace prévu à cette fin, cocher chaque motif fourni par le répondant. Si toutes les cases (Chasse, Héritage, Cible, Collection, Autre) ne sont pas cochées lorsque le répondant a fini, dire ceci :

Est-ce qu'il y a d'autres raisons? Encore une fois, **ne pas suggérer de réponse.**

Pour tout motif supplémentaire fourni par le répondant, cocher la case correspondante.

Ensuite, dire ceci :

(Autres armes à feu utilisées)

*En plus des armes qui appartiennent à, est-il arrivé à d'utiliser des armes qui ne lui appartenaient pas **au cours des 12 derniers mois**, et si oui, combien?*

Énoncer les deux grandes catégories d'armes, soit armes d'épaule et armes de poing, en marquant un temps d'arrêt après chaque catégorie pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. Inscrive chaque nombre sur la feuille de données sous la rubrique « Nombre d'autres armes à feu utilisées ». **Encore une fois, ne pas oublier que tous les espaces doivent être remplis.** Si le répondant déclare que la personne n'a utilisé aucune autre arme d'une catégorie donnée, inscrire 0 dans l'espace correspondant. Si le répondant ne connaît pas la réponse, inscrire « NSP ».

Ensuite, dire ceci :

(Cessions)

*Parlons maintenant des armes cédées...; on entend par là les **armes que a achetées ou vendues..., ou données ou reçues en cadeau..., en héritage... ou en échange.** Pourriez-vous me dire si a pris part à une cession d'arme à feu depuis un an... et si oui, de quels types d'armes et de combien d'armes s'agit-il?*

Énoncer les deux grandes catégories d'armes, soit armes d'épaule et armes de poing, en marquant un temps d'arrêt après chaque catégorie pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. Inscrive chaque nombre sur la feuille de données sous la rubrique « Nombre de cessions ». Tous les espaces doivent être remplis. Si le répondant déclare que la personne n'a pris part à aucune cession pour une arme d'une catégorie donnée, inscrire 0 dans l'espace correspondant. Si le répondant ne connaît pas la réponse, inscrire « NSP ».

Ensuite, dire ceci :

(Cours de sécurité)

Maintenant, j'aimerais vous poser des questions au sujet du cours de maniement des armes à feu que l'Association des trappeurs cris offre aux Cris depuis 1994. Est-ce quea suivi ce cours?

Inscrire Oui (O) ou Non (N) dans la colonne intitulée « Cours de sécurité ».

Dire ceci :

(AAAF)

Est-ce que détient une AAAF valide?

Inscrire Oui (O), Non (N) ou Ne sait pas (NSP) dans la colonne intitulée « AAAF ».

.....

.....

Passer ainsi un par un tous les membres du ménage figurant dans la liste.

Ne pas oublier que, dans certains cas, si des enfants adultes vivent dans la maison ou si la composition du ménage est relativement complexe, le répondant peut devoir faire appel à un ou plusieurs membres du ménage, ou l'enquêteur peut devoir parler à ces autres personnes lui-même.

À noter aussi que dans le cas des jeunes membres du ménage, les questions concernant le cours de sécurité et l'AAAF ne seront pas pertinentes. Enfin, dans le cas des très jeunes enfants, aucune des questions ne s'appliquera, auquel cas il suffit de tracer une ligne sur toute la longueur de la feuille vis-à-vis ce nom.

3. Renseignements sur les armes en copropriété et les armes de la maison

Dire ceci :

(Armes en copropriété)

Dans les maisons cries, il arrive que des fusils appartiennent à deux personnes ou plus. En plus des fusils que nous avons notés pour les habitants de la maison..., y a-t-il d'autres armes à feu appartenant conjointement à plus d'une personne dans votre maison? De quels types d'armes s'agit-il?

Énumérer les types d'armes (carabines, fusils de chasse, armes de poing), en marquant un temps d'arrêt après chaque type pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. **Ne pas oublier que tous les espaces doivent être remplis.** Inscrire chaque chiffre sur la grande feuille vis-à-vis « Armes en copropriété ».

Ensuite, dire ceci :

(Armes de la maison)

Dans certaines familles cries, il y a parfois des armes à feu qui n'appartiennent à personne en particulier; elles font tout simplement partie de la maison. En plus des armes dont nous avons déjà pris note pour les membres individuels..... et des armes en copropriété dont nous venons de parler, y a-t-il d'autres armes dans la maison? De quel genre d'armes s'agit-il?

Énumérer les types d'armes (carabines, fusils de chasse, armes de poing), en marquant un temps d'arrêt après chaque type pour laisser au répondant le temps de formuler sa réponse. **Ne pas oublier que tous les espaces doivent être remplis.** Inscrire chaque chiffre sur la grande feuille vis-à-vis « Armes de la maison ».

Si la composition du ménage est complexe, s'assurer qu'aucune arme n'ait été comptée deux fois.

4. Entreposage sécuritaire

Dire ceci :

Maintenant, j'aimerais vous poser deux questions au sujet de l'entreposage.

Premièrement, les gens de votre maison ont-ils accès à un cabinet pour armes à feu?

Inscrire Oui (O), Non (N) ou Ne sais pas (NSP) vis-à-vis « Cabinet ».

Deuxièmement, y a-t-il quelqu'un dans la maison, y compris vous-même, qui possède un (ou plusieurs) verrou(s) d'arme à feu?

Inscrire Oui (O), Non (N) ou Ne sais pas (NSP) vis-à-vis « Verrou ».

5. Réparations

Dire ceci :

*J'aimerais maintenant que nous parlions de réparations. Premièrement, y a-t-il quelqu'un de la maison qui ait fait réparer une ou plusieurs armes à feu chez un armurier autorisé hors de (nom de la collectivité) **depuis un an**?*

Inscrire Oui (O), Non (N) ou Ne sais pas (NSP) vis-à-vis « Réparations ».

Si la réponse est oui, dire ceci :

Combien d'armes en tout?

Inscrire le nombre de réparations indiqué vis-à-vis « Nombre de réparations ». **Si le répondant hésite ou dit qu'il ne connaît pas le nombre ou n'en est pas sûr, lui demander de répondre au mieux de sa connaissance.**

6. Armes perdues, détruites ou volées

Dire ceci :

*Maintenant, j'aimerais vous demander si, **depuis un an**, une ou plusieurs armes de la maison ont été perdues, détruites ou volées et si oui, combien?*

Inscrire Oui (O), Non (N) ou Ne sais pas (NSP) vis-à-vis « perdues, détruites, volées ».

Si la réponse est oui, dire ceci :

Combien d'armes sont ainsi disparues?

Inscrire la réponse vis-à-vis « Nombre d'armes » sous « perdues, détruites, volées » dans la feuille de données. **Si le répondant hésite ou dit qu'il ne connaît pas le nombre ou n'en est pas sûr, lui demander de répondre au mieux de sa connaissance.**

7. Renseignements supplémentaires

Dire ceci :

J'aimerais vous poser deux dernières questions.

Croyez-vous qu'il serait utile d'avoir un entrepôt commun d'armes à feu dans votre collectivité?

Noter la réponse dans la case intitulée « Renseignements supplémentaires » de la feuille de données. Encourager le répondant à motiver sa réponse.

Ensuite, dire ceci :

Enfin, j'aimerais savoir s'il y a quelqu'un dans votre maison qui est capable de remplir une demande d'AAAF.

Noter la réponse dans la case intitulée « Renseignements supplémentaires ». Ajouter les précisions s'il y a lieu.

Fin de l'entrevue

Terminer l'entrevue en remerciant le répondant pour sa collaboration au nom de l'Association des trappeurs cris.

ANNEXE II

TABLEAUX DÉTAILLÉS CHOISIS

Tableau A-1 : Répartition de la population crie conventionnée, selon l'âge et le sexe (1998)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-4	784	12,9	724	12,0	1 508	12,6
5-9	743	12,2	701	11,6	1 444	11,9
10-14	623	10,3	621	10,3	1 244	10,3
15-19	603	9,9	620	10,3	1 223	10,1
20-24	664	10,9	653	10,8	1 317	10,9
25-29	602	9,9	592	9,8	1 194	9,9
30-34	487	8,0	485	8,0	927	8,0
35-39	377	6,2	378	6,3	755	6,2
40-44	269	4,4	299	5,0	568	4,7
45-49	207	3,4	220	3,7	427	3,5
50-54	204	3,4	222	3,7	426	3,5
55-59	113	1,9	132	2,2	245	2,0
60-64	124	2,1	120	2,0	244	2,0
65-69	79	1,3	80	1,3	159	1,3
70-74	68	1,1	69	1,1	137	1,1
75+	124	2,1	116	1,9	240	2,0
Total	6 071	100,0	6 032	100,0	12 103	100,0

Source : Administration régionale crie et Grand Conseil des Cris. Selon le Registre de la population autochtone tenu à Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dénombrement de septembre 1997.

Tableau D-1 : Répartition des armes possédées, selon le type d'arme et l'emplacement (1998)

	Type d'arme			
	Carabine, .22	Fusil de chasse	Arme de poing	Tous les types
<u>EMPLACEMENT</u>				
LITTORAL	4 160	3 938	23 *	8 121
Estimation	3,1	1,7	100,0	2,7
c.v. (%)	51,2	48,5	0,3 *	100,0
Pourcentage				
INTÉRIEUR				
Estimation	2 545	2 004	34 *	4 583
c.v. (%)	19,8	10,5	40,4	15,3
Pourcentage	55,5	43,7	0,8 *	100,0
<u>TOTAL</u>				
Estimation	6 705	5 942	57 *	12 704
c.v. (%)	7,8	3,7	45,4	5,8
Pourcentage	52,8	46,8	0,4 *	100,0

Tableau E-1 : Répartition des armes appartenant aux Cris globalement, selon le type de propriété (1998)

	Type de propriété			
	Propriété individuelle	Copropriété	Propriété familiale	Total
Nombre	12 154	210 *	340 *	12 704
c.v. (%)	6,3	37,6	61,8	5,8
Pourcentage	95,7	1,6 *	2,7 *	100,0

Tableau F-1 : Répartition des armes à feu appartenant à des ménages cris, selon l'emplacement (1998)

N=2 365	Nombre d'armes possédées						
	0	1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	15 ou plus
	<u>LITTORAL</u>						
Estimation	114 *	224	556 *	248	132 *	66	23
c.v. (%)	68,9	5,0	42,3	5,0	46,1	28,8	5,0
Pourcentage	8,4 *	16,4	40,8 *	18,2	9,7 *	4,8	1,7
	<u>INTÉRIEUR</u>						
Estimation	160	323	277	141	54	23	24 *
c.v. (%)	18,4	0,3	5,6	21,4	12,0	31,2	67,2
Pourcentage	16,0	32,2	27,6	14,1	5,4	2,3	2,4 *
	<u>TOTAL</u>						
Estimation	274	547	833	389	186	89	47 *
c.v. (%)	30,6	2,1	32,9	28,3	8,4	22,9	34,8
Pourcentage	11,6	23,1	35,2	16,4	7,9	3,8	2,0 *

	Nombre	c.v. (%)
Nombre moyen d'armes par ménage	5,4	5,4
Maisons où il y a des armes seulement	6,1	6,8

Tableau G-1 : Répartition des individus cris qui possèdent au moins une arme à feu, selon le nombre moyen d'armes à feu possédées, l'emplacement, l'âge et le sexe (1998)

N=3 916	Âge et sexe							
	18 ans et plus		12 à 17 ans		Moins de 12 ans		Tous les âges	
	M	F	M	F	M	F	M	F
	<u>LITTORAL</u>							
Estimation	1 721	295	335	5 *	168 *	6 *	2 224	307
c.v. (%)	2,5	24,0	11,8	100,0	61,8	100,0	1,0	23,3
Pourcentage	96,5	17,3	84,4	2,5 *	24,6 *	1,0 *	72,7	12,1
Nombre moyen d'armes à feu possédées	3,9	1,2	1,9	1,0	1,2	1,0	3,4	1,2
	<u>INTÉRIEUR</u>							
Estimation	1 020	228	94 *	5 *	35	4 *	1 149	237
c.v. (%)	11,6	23,7	49,6	100,0	13,4	100,0	13,9	23,2
Pourcentage	82,1	20,1	36,3 *	2,0 *	6,3	1,0 *	55,9	12,5
Nombre moyen d'armes à feu possédées	3,7	1,4	1,5	1,0	1,1	1,0	3,4	1,4
	<u>TOTAL</u>							
Estimation	2 740	523	429	10 *	203 *	10 *	3 372	544
c.v. (%)	4,6	17,0	14,2	70,7	51,2	72,1	4,8	16,1
Pourcentage	90,5	18,4	65,1	2,3 *	14,3 *	0,9 *	65,8	12,3
Nombre moyen d'armes à feu possédées	3,8	1,3	1,8	1,0	1,2	1,0	3,4	1,3

Tableau H-1 : Répartition des individus crïs, selon le nombre d'armes à feu possédées et l'emplacement (1998)

N=9 584	Nombre d'armes à feu possédées								
	0	1	2	3	4	5	6	7 ou plus	Total
	<u>LITTORAL</u>								
Estimation	3 130 *	561	504	377	535	309	151	77 *	5 643
c.v. (%)	36,6	1,0	25,0	3,5	26,0	37,7	13,6	53,7	19,0
Pourcentage	55,5 *	9,9	8,9	6,7	9,5	5,5	2,7	1,4 *	100,0
	<u>INTÉRIEUR</u>								
Estimation	2 572	375	280	308	149	87	61	111 *	3 941
c.v. (%)	1,0	15,5	15,2	30,7	11,9	27,3	17,2	35,9	6,5
Pourcentage	65,3	9,5	7,1	7,8	3,8	2,2	1,5	2,8 *	100,0
	<u>TOTAL</u>								
Estimation	5 702	936	784	685	683	396	211	188	9 584
c.v. (%)	20,1	6,3	17,0	13,9	20,5	30,0	10,9	30,5	11,5
Pourcentage	59,5	9,8	8,2	7,1	7,1	4,1	2,2	2,0	100,0

Tableau I-1 : Motifs de possession d'une arme à feu (1998) (propriétaires d'arme seulement)

N=3 916	Motif de possession			
	Chasse seulement	Chasse et héritage	Chasse et tir à la cible	Chasse et collection
Estimation	2 857	854	262 *	70 *
c.v. (%)	17,0	27,7	73,9	64,5
Pourcentage	73,0	21,8	6,7 *	1,8 *

Tableau J-1: Répartition des personnes ayant emprunté au moins une arme à feu au cours de l'année précédente, selon le type d'arme et la qualité de propriétaire ou de non-propriétaire de l'emprunteur

Qualité de l'emprunteur	Type d'arme								
	Arme d'épaule			Arme de poing			Les deux		
	Estimation	c.v. (%)	%	Estimation	c.v. (%)	%	Estimation	c.v. (%)	%
Propriétaire (N=3 916)	475 *	60,2	12,13 *	4 *	100,0	0,10 *	479 *	59,0	12,23 *
Non-propriétaire (N=5 668)	245 *	78,3	4,32 *	0 *	100,0	0,00 *	245 *	78,3	4,32 *
Total (N=9 584)	721 *	66,4	7,51 *	4 *	100,0	0,04 *	725 *	65,5	7,55 *

Tableau K-1 : Répartition des personnes ayant pris part à une cession d'arme à feu, selon le type d'arme

N=9 584	Type d'arme		
	Arme d'épaule	Arme de poing	Total
Estimation	359	0 *	359
c.v. (%)	30,0	00,0	30,0
Pourcentage	3,8	0,0 *	3,8

Tableau L-1 : Répartition des détenteurs et non-détenteurs d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) et d'un certificat du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCCSMAF) (1998) (propriétaires d'armes à feu de 18 ans et plus)

État	Hommes			Femmes			Total		
	Nombre	c.v. (%)	%	Nombre	c.v. (%)	%	Nombre	c.v. (%)	%
AAAF (O)	1 227 *	42,8	44,8 *	80 *	59,5	15,3 *	1 308 *	43,9	40,1 *
AAAF (N)	497 *	45,8	18,1 *	56	21,5	10,7	553 *	43,3	16,9 *
CCCSMAF (O)									
AAAF (N) + CCCSMAF (N)	818 *	39,3	29,9 *	366	16,3	70,0	1 183	24,5	36,3
AAAF (DEM)	162	21,4	5,9	11	5,0	2,1	145	28,4	4,4
Autre	36 *	89,7	1,3 *	10 *	70,7	1,9 *	75 *	40,6	2,3 *
Total des propriétaires de 18 ans et plus	2 740	4,6	100,0	523	17,0	100,0	3 264	5,3	100,0

O : Oui; N : Non; DEM : Demande en instance.

Tableau M-1 : Répartition des ménages crs possédant au moins une arme à feu, selon la présence d'un cabinet et d'(au moins) un verrou et selon le nombre d'armes possédées (1998)

N=2 091	Nombre d'armes possédées			
	1-3	4-6	7 ou plus	Total
Cabinet-O				
Verrou-O				
Estimation	16 *	131	104	251
c.v. (%)	79,0	31,0	12,6	25,0
Pourcentage	6,4 *	52,2	41,4	12,0
Cabinet-N				
Verrou-N				
Estimation	412	441	338	1 191
c.v. (%)	6,4	16,5	24,5	6,4
Pourcentage	28,2	30,2	23,1	57,0
Cabinet-O				
Verrou-N				
Estimation	36 *	112 *	151 *	299
c.v. (%)	53,0	55,2	63,1	15,1
Pourcentage	12,0	52,5 *	50,5 *	14,3
Cabinet-N				
Verrou-O				
Estimation	83	150 *	117 *	350 *
c.v. (%)	15,7	41,3	68,5	43,7
Pourcentage	28,4	42,4 *	33,1 *	16,7 *

O : Oui; N : Non.

Total des ménages possédant au moins une arme à feu

Estimation - 2 091

c.v. (%) - 7,8

Pourcentage - 100,0

Tableau N-1 : Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu réparées au cours des 12 derniers mois

	Nombre d'armes à feu				
	0	1	2	3 ou plus	Total
Estimation	2 103	215	27 *	20 *	2 365
c.v. (%)	3,7	12,7	70,7	54,6	3,4
Pourcentage	88,9	9,1	1,1 *	0,9 *	100,0

Tableau O-1 : Répartition des ménages cris, selon le nombre d'armes à feu perdues, détruites ou volées au cours des 12 derniers mois

	Nombre d'armes à feu				
	0	1	2	3 ou plus	Total
Estimation	2 074	247 *	20 *	24 *	2 365
c.v. (%)	7,0	48,6	54,6	46,8	3,4
Pourcentage	87,7	10,4 *	0,9 *	1,0 *	100,0

**PONDÉRATION, CARACTÉRISTIQUES DES
ÉCHANTILLONS ET ESTIMATIONS**

Calcul des pondérations appliquées aux maisons et aux personnes

Strate	Littoral	Littoral	Intérieur	Intérieur
Collectivité	Chisasibi	Whapmagoostui	Oujé-Bougoumou	Waswanipi
Nombre de ménages	650	137	132	224
PONDERATION DE LA COLLECTIVITE	1,125	5,339	3,954	2,330
NOMBRE DE MENAGES DANS L'ECHANTILLON	146	137	132	144
PONDERATION DES MENAGES	4,452	1,0	1,0	1,965
NOMBRE DE MENAGES CORRIGE	128	135	125	111
NOMBRE DE MENAGES AYANT REPONDU	120	122	125	101
CORRECTION POUR LE TAUX DE NON-REPOSE	1,067	1,107	1,0	1,099
PONDERATION FINALE DES MENAGES	5,344	5,908	3,955	5,032
PONDERATION FINALE DES PERSONNES	5,344	5,908	3,955	5,032

Caractéristiques de l'échantillon

	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Chisasibi	120	628
Whapmagoostui	122	387
Oujé-Bougoumou	125	466
Waswanipi	101	417
TOTAL	468	1 898

Estimation des populations provenant de l'échantillon pondéré

1. Nombre de maisons criés

Nombre total estimé des maisons criés :	2 365
Erreur d'échantillonnage : ¹⁶	80,7
Nombre selon les sources de la collectivité :	2 484

2. Nombre de résidents criés¹⁷

Nombre estimatif total des résidents criés :	9 584
Erreur d'échantillonnage :	1099,9
Nombre selon les sources publiées :	11 572

3. Répartition de la population criée résidente estimative, selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Nombre estimatif d'hommes		Nombre estimatif de femmes	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 12 ans	1 447	28,2	1 137	25,5
12 à 17 ans	658	12,8	451	10,1
18 ans et plus	3 026	59,0	2 866	64,3
Total	5 130	100,0	4 454	100,0

4. Répartition de la population criée résidente, selon le groupe d'âge et selon les estimations et les sources publiées

Groupe d'âge	Estimations		Sources publiées	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 12 ans	2 583	27,0	3 327	28,8
12 à 17 ans	1 109	11,6	1 409	12,2
18 ans et plus	5 891	61,5	6 836	59,0
Total	9 584	100,0	11 572	100,0

¹⁶ L'erreur d'échantillonnage d'une estimation est l'écart auquel on peut s'attendre en moyenne entre la valeur réelle (inconnue) et les différentes estimations que l'on aurait pu obtenir des différents échantillons possibles dans les mêmes conditions que celles de l'enquête.

¹⁷ Une différence entre les estimations et les données de recensement est normale dans une enquête par échantillonnage.